

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire, en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1626 Société : 146037

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BALKI IZ 17INA

Date de naissance : 01/01/1952

Adresse : Rue 5 N° 33 ATTADANOUN ALGA (chem)

Tél. : 060 44 45 124 Total des frais engagés : 628,12 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DRAGHADI Tayeb  
Médecin Spécialiste  
ORL & CHIRURGIE CERVICO-FACIALE  
INPE: 091184879

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Balki Iza Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Age :

Enfant

Nature de la maladie : Affection ALD

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le 01/01/2013

Signature de l'adhérent(e) : Balki Iza

Le : 01/01/2013

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/12/23	C.S.		250.00	

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
STE PHARMACE HAMZA CASABLANCA	10/10/23	335,40
STE PHARMACE HAMZA CASABLANCA	10/10/23	42,70

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIBLES

## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram shows a dental arch with 12 numbered teeth (1 through 12) arranged in two rows. A vertical arrow labeled 'H' points upwards, and a horizontal arrow labeled 'D' points to the left. A vertical arrow labeled 'B' points downwards.

**[Création, remont, adjonction]**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

M. BAKIR DINA 64  
SI BHARMA CRASH 6 N 3 D 64  
WITH NUMBER 0523 23 10 28  
CAMPUS 100

STE PHARMACIE HANZA  
CASABLANCA  
18, RUE N° 3 LO. 64

Lots. Haj fateh Rue 6 N° 3 Lot. 1  
Gaza - Tel: 0527 93 10 28

Le 10/01/23

# Facture N°

56

STE PHARMACIE HAMZA  
CASABLANCA  
Route N° 10 Casablanca - Tel. 0522 93 10 23



د. البغدادي الطيب  
Dr. BAGHDADI Tayeb

طبيب أخصائي في أمراض و جراحة :  
الأذن والسمع ، الأنف و جيوب الأنف ،  
الحلق والحنجرة، العنق و الغدة الدرقية  
خريج كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء

Oto-rhino-laryngologue  
Spécialiste des maladies et chirurgie de :  
Oreille et Audition, Nez et Sinus,  
Gorge et Larynx, Cou et thyroïde

Lauréat de la faculté de Médecine  
et de Pharmacie de Casablanca

## ORDONNANCE

Casablanca, le 10/01/23

Mr BAKIR Mme

- Diflazast GT 30  
cpr 5 pr 058  
le mat grise

Lot: SL157D  
Per: 11/2025  
PPV: 170DH50

- Rizomel  
cpr 15 pr 30  
2 nos

Date Per: 21/1/23  
P.P.V: 119,10 DH

45,80 - Envoi  
335,40

2 g x 2,5 pr 058

acétoïne, acésuline  
ôme citron, arôme menthol.  
LOT 22.278/FC28  
10/2025 P.P.C 45,80  
mentaire n'est pas un médicament

STE PHARMACIE HAMZA  
CASABLANCA

Lot. Haj fatah Rue 6 N° 3 Lot. 64  
Casablanca - Tel: 0522 93 10 28

Dr. BAGHDADI Tayeb  
Spécialiste  
Cervico-Faciale  
52-19-17

25, Bd HH24, (Rond-point George, Bd Cem. Rabil) Oulfa - Casablanca  
شارع HH24، تجزئة مولاي التهامي، (مدار جورج وشارع أم الربيع)  
حي الالفة - الدار البيضاء

Tél.: 05 22 89 93 93

Urgences: 06 68 52 19 17

drbaghdadi@hotmail.com